



# La Commune



## Syndicats : la croisée des chemins

Editorial

---

Plus que jamais, dans la situation actuelle, les syndicats sont devenus l'enjeu majeur du moment présent.

Pourquoi ? Parce que les syndicats ouvriers ont été créés par les travailleurs comme des outils élémentaires de la défense quotidienne contre le patronat. Rappelons ce qu'en disait le dirigeant de la CGT, Niel, au Congrès d'Amiens de 1906, congrès qui consacra l'indépendance du syndicat vis-à-vis de tout parti politique :

" Le mal dont souffrent tous ces malades (les ouvriers NDLR ), c'est l'injustice sociale qui découle de l'exploitation de l'homme par l'homme, base du régime capitaliste. Ce mal frappe tous les ouvriers d'une façon égale. Quand un patron veut diminuer les salaires à ses ouvriers, il ne les diminue pas d'un sou à ses ouvriers réactionnaires, de deux sous aux républicains, de trois sous aux socialistes, de quatre sous aux anarchistes, de cinq sous aux croyants, de six sous aux athées, etc. Il les diminue de façon égale à tous ses ouvriers, quelles que soient leurs opinions politiques ou religieuses, et c'est cette égalité dans le mal qui les atteint qui leur fait un devoir de se solidariser sur un terrain où les différences politiques ou religieuses ne les empêcheront pas de se rencontrer."

Ce terrain, c'est tout simplement le syndicalisme, puisqu'aussi bien le syndicalisme a pour objet de s'occuper de la question des salaires.

C'est ce qui différencie fondamentalement les syndicats ouvriers des partis politiques, même ouvriers et de gauche. Et pour que le syndicat puisse jouer son rôle vital de défense des intérêts matériels et moraux des salariés, il doit préserver jalousement son indépendance non seulement vis-à-vis de tout parti mais également de tout gouvernement, fût-il de gauche, et bien sûr du patronat. Force est de constater que les syndicats ouvriers, principalement la CGT, CGT - FO, FSU, (la CFDT n'ayant rien d'un syndicat ouvrier dès sa naissance, enfant légitime de la CFTC catholique, apostolique et romaine), tournent le dos à leur nature et mission lorsque, comme cela a été le cas en mai - juin 2003, leurs dirigeants se sont coalisés pour empêcher la grève générale contre le projet de loi sur les retraites. Sans cette aide, caractérisée par les "temps forts" et les "journées d'action" qui ont divisé le front et épuisé inutilement les salariés, Raffarin-Fillon n'auraient rien pu faire face aux millions de grévistes.

Même problème quant à la signature de l'accord syndicats-MEDEF sur la formation professionnelle qui consacre la formation hors du temps de travail alors que, depuis l'aube du mouvement ouvrier, les salariés se sont battus pour se former en étant payés pendant le temps de travail. Entendons - nous bien : le problème n'est bien entendu pas dans la "négociation" et la signature d'accords. Le syndicat, par nature, est tenu de négocier. Mais les accords qu'il signe doivent être au profit des salariés et non à leur détriment. "La CGT ne signera aucun accord synonyme de régression sociale" avait déclaré Maryse Dumas, secrétaire confédérale de la CGT, juste avant la signature de la confédération sur la formation professionnelle ( voir nos pages centrales p. 8-9 ).

Maryse Dumas a eu beau prendre des précautions de langage, cet accord signifie la régression pour les salariés.

Et c'est ainsi que ces dernières années, les directions des confédérations syndicales ouvrières, ensemble ou à tour de rôle signent sans vergogne des accords qui tournent le dos aux intérêts généraux des salariés.

A l'heure où Fillon prépare une loi de "réforme de la négociation collective", qui, sous prétexte de renforcement du dialogue social vise à faire plier encore plus les directions syndicales, à l'heure où de nouvelles attaques se profilent à l'horizon contre la sécurité sociale, les ASSEDIC..., quelle est la priorité ? C'est celle qui consiste à organiser, au sein des syndicats, ceux, et ils sont nombreux, qui refusent les reniements et les renoncements, ceux, simples syndiqués ou cadres syndicaux, qui veulent préserver l'indépendance syndicale. C'est, désormais, une nécessité permanente et absolue.

---

Modifié le vendredi 17 juin 2005

---

## Voir aussi dans la catégorie Editoriaux

Personne ne nous représente !

Rarement la lutte de classes n'aura autant encadré les élections. Rarement le rejet des partis institutionnels n'aura été aussi fort comme en atteste l'explosion de l'abstention ouvrière... »

---

### Explosions spontanées et débouchés politiques

Toute la situation porte en elle les germes d'une crise révolutionnaire. Sous les coups de butoir de la lutte de classes, la Ve République, ses institutions, ses partis, sont dans un état de... »



La gifle et la manifestation du 12 juin 2021

La gifle assénée à Macron a la vertu de sa clarté corporelle. Peu importe celui qui la lui a donnée : elle illustre de manière cinglante l'exaspération et le ras-le-bol de la population face... »

Un récent rapport de trois économistes du Fonds Monétaire International (FMI)<sup>1</sup> a mis en lumière le lien déjà connu entre épidémies et « troubles sociaux ». »

---

Notre priorité absolue : un plan d'urgence contre le chômage, la pauvreté et Macron !

Laurent Saint-Martin, député LREM du Val-de-Marne et rapporteur du budget, l'affirme : « les réformes restent d'actualité ». E il précise : « c'est juste le calendrier qui est repensé... »



Ils ne couvriront pas notre colère. Macron, dehors !

Depuis maintenant sept mois, Macron et son gouvernement font la démonstration quotidienne de leur incompétence, de leur irresponsabilité, et de leur incapacité à sortir de la crise sanitaire... »

---